Fribourg, Suisse. — 48me année. — N° 182 Le numéro 10 centimes Lundi 5 août 1918

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Suisse Catholique
Fribourg (Suisse)

ABONNEMENTS

		1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Suisse	Fr.	1 50	4 50	8 —	15 —
Etranger	»	3 20	9 —	16 —	30 —

Tous les bureaux de poste se chargent de percevoir les prix d'abonnement moyennant une surtaxe de 20 cent.
Compte de chèque postal IIa 54.

O. I. X.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
Publicitas
S. A. SUISSE DE PUBLICITÉ
Rue St-Pierre
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Fribourg, canton	15 cent.
La Suisse	20 »
L'Etranger	25 »
Réclames	50 »

la ligne ou son espace.

H. V. X.

Nouvelles du jour

La retraite allemande derrière la Vesle.
Le Japon en Sibérie.
Occupation d'Arkhangel par les Alliés.

L'armée allemande du général Bœhn a achevé son mouvement de retraite derrière la Vesle. Les troupes françaises, aidées des Anglais et des Américains, ont repris possession du Tardenois, que les Allemands ont occupé pendant deux mois, depuis leur offensive du 27 mai contre le Chemin des Dames.

C'est la seconde phase de la retraite allemande déterminée par la contre-offensive française du 18 juillet. La première phase fut celle du rappel au nord de la Marne des divisions aventurées au sud de la rivière et le recul pas à pas qui suivit jusqu'au cœur du Tardenois.

La seconde étape a ramené les Allemands derrière la Vesle. Peut-être une troisième étape les conduira-t-elle jusque derrière l'Aisne.

Les chefs de l'état-major impérial, Hindenburg et Ludendorff, ont donné audience à des journalistes devant lesquels ils se sont expliqués sur les dernières opérations. Ils ont reconnu que l'offensive du 15 juillet avait échoué; le secret de sa préparation a été éventé; le commandement français était au courant et avait pris ses dispositions. En Champagne, où devait être porté le coup principal, le commandant du secteur (général Gouraud) avait reçu l'ordre de se dérober; Foch avait préparé la riposte entre l'Aisne et la Marne contre le flanc de l'armée Bœhn. Son calcul était de couper cette armée de sa base, la ligne de l'Aisne. L'armée Bœhn était en mauvaise posture; le général Foch avait mis en action des forces considérables. Pour garder le terrain, il en eût coûté des sacrifices énormes. Plutôt que de laisser affaiblir l'armée par l'entêtement à conserver les positions du Tardenois, l'état-major impérial a ordonné la retraite, l'essentiel étant de sauver les hommes et le matériel.

On sait quelle a été la part du feu : 33,000 hommes tombés aux mains de l'assaillant et 400 canons perdus dans les premières péripéties du choc.

Depuis lors, le repliement s'est effectué sans pertes de matériel ni de prisonniers; mais les délachements qui couvraient la retraite se sont sacrifiés.

La menace qui pesait sur Paris est dissipée; tel est le résultat de la contre-offensive française.

* * *

En Albanie, les troupes austro-hongroises, sous la conduite d'un nouveau chef, le général Pflanzer-Baltin, ont fait un retour offensif qui les a ramenés sur la ligne Bérat-Fieri.

* * *

On mande de Rome à la *Perseveranza* de Milan qu'on parle beaucoup, dans les milieux politiques, d'une offensive autrichienne imminente contre le front italien. Ne serait-il pas plus juste, peut-être, de parler d'une offensive italienne que certains indices font prévoir ?

* * *

Le gouvernement japonais a publié, le 2 août, une déclaration dans laquelle il motive son intervention en Sibérie. D'après ce document, l'envoi de troupes nipponnes en Russie n'est qu'une aide prêtée aux régiments tchéco-slovaques, qui sont empêchés de se frayer passage à travers la Sibérie par les obstacles que leur suscitent les empires centraux. « En présence du danger que les Allemands et les Austro-Hongrois font actuellement courir aux troupes tchéco-slovaques en Sibérie, les Alliés ont naturellement senti qu'ils ne pouvaient pas envisager avec indifférence la malencontreuse tournure prise par les événements. »

La note met *soigneusement hors de cause* le gouvernement maximaliste, proteste des sentiments d'amitié du Japon pour le peuple russe, affirme qu'il est résolu à « respecter l'intégrité territoriale de la Russie et à s'abstenir de toute intervention dans la politique intérieure russe » et termine en disant : « Aussitôt que les objectifs mentionnés ci-dessus seront atteints, il retirera toutes les troupes japonaises du territoire russe et laissera la souveraineté russe absolument intacte à tous les points de vue, soit politique, soit militaire. »

On sait que la thèse des Alliés est que les Tchéco-Slovaques voulaient quitter la Russie pour venir combattre dans les rangs de l'Entente sur le front occidental, mais que les empires centraux ont pesé sur le gouvernement maximaliste pour qu'il empêchât leur départ, sur quoi les Tchéco-Slovaques se seraient retournés contre le Soviet.

Celui-ci affirme que les Tchéco-Slovaques étaient bien libres de partir, mais que c'est l'Entente qui les a fait rester pour se servir d'eux contre lui.

Les Tchéco-Slovaques ont, en tout cas, beaucoup plus l'air de vouloir se rendre à Moscou qu'à Vladivostok.

L'action militaire que les Alliés *ébauchent* en Russie septentrionale commence à prendre forme; on annonce que leurs troupes ont occupé Arkhangel, et que le Soviet local a été renversé.

* * *

L'*Osservatore romano* consacre un article à l'anniversaire de la déclaration de guerre, en 1914, et de l'appel du Pape aux peuples belligérants du 1er août 1917. Il fait remarquer que les propositions de Benoît XV, jugées peu pratiques par quelques-uns qui ne les avaient pas assez sérieusement étudiées, et traitées irrévérencieusement d'utopies par d'autres, ont fini par obtenir l'adhésion explicite ou implicite des hommes d'Etat les plus éminents parmi les peuples belligérants. En effet, le président Wilson, M. Lloyd-George et d'autres hommes politiques influents ont approuvé sans réserve les propositions qui constituent la partie essentielle de l'appel de Benoît XV, à savoir le triomphe du droit sur la force, la liberté des mers, le désarmement, l'arbitrage et la solution des questions territoriales selon les justes aspirations des peuples.

Un membre de la Chambre des lords, défendant la note pontificale, a pu dire que « celui qui la mépriserait finirait par assumer une responsabilité aussi grave que celle qui pèse sur les auteurs de la guerre ».

L'appel du Pape, continue l'*Osservatore*, apparaît de plus en plus comme une preuve éclatante de la sollicitude et de la charité du Souverain Pontife — ce que, d'ailleurs, tout le monde reconnaît — et surtout comme un acte d'une haute sagesse politique, un fait historique destiné à exercer une influence profonde sur le cours des événements contemporains, un fait historique qui, avec le temps, apparaîtra toujours plus grand.

« Si tout le monde, conclut l'organe du Vatican, est aujourd'hui persuadé de la nécessité d'une paix juste et durable, qu'on ne pourra réaliser que par des accords, tous sont également convaincus que les bases de la paix ne pourront pas être autres que celles tracées par le Saint-Père dans son mémorable appel du 1er août 1917. »

* * *

Le marquis Ponti, sénateur italien, vient de publier, dans la *Nuova Antologia*, un article intitulé : « Pour une paix juste et durable. » Le sénateur milanais croit que les propositions de paix formulées par le Souverain Pontife et le président Wilson peuvent, si l'on veut bien, mettre fin à la guerre. Tout le monde, dit-il, est d'accord sur la nécessité d'une réforme fondamentale de la politique internationale. Au système des antagonismes, il faut substituer le système de la solidarité; ce système s'exprimera par la Ligue des nations et le tribunal suprême d'arbitrage. *Veut-on appliquer immédiatement* le nouveau système ou veut-on en renvoyer l'application après la guerre? Le sénateur Ponti se prononce en faveur de son application sans délai. Ce serait, en effet, le moyen de hâter l'avènement de la paix, car les belligérants pourront ainsi se rencontrer sur un terrain commun sans qu'il en coûte rien à l'amour-propre de chacun d'eux. Une fois abouchés, ils pourraient déférer toutes les questions épineuses à un « suprême organe juridique ».

Ce sont là des vues intéressantes qui prouvent encore une fois que les propositions de paix lancées par Benoît XV et M. Wilson font doucement leur chemin.

Les causes de l'exode rural

—o—

II

Le Secrétariat agricole de l'Union suisse des paysans prend soin d'aviser le lecteur, au début de la seconde partie de l'étude de la question ouvrière agricole en Suisse (1911), que, en politique agraire, la « question ouvrière » est celle de la pénurie de la main-d'œuvre agricole et des moyens d'y remédier. Il était nécessaire de préciser la portée de ce terme, et de ne pas laisser croire qu'il s'agit de la « question ouvrière » envisagée sous son aspect général. « Cependant, nous dit l'auteur de la préface de cette étude, nous nous garderons bien de perdre de vue les relations étroites qui existent entre la situation de l'ouvrier salarié et la pénurie de la main-d'œuvre. Bien au contraire, l'une de nos principales tâches sera d'étudier si la question de la pénurie de la main-d'œuvre pourrait être résolue, en tout ou en partie, par l'amélioration du salaire en espèces ou en nature, et par le meilleur entretien des ouvriers. »

Si la question ouvrière agricole, telle qu'elle vient d'être définie, préoccupait si vivement les paysans en 1911, elle est devenue beaucoup plus aiguë depuis que la guerre sévit et prendra une acuité plus grande encore après qu'elle sera terminée.

L'étude que nous analysons envisage principalement les causes de l'exode rural et les moyens d'améliorer les conditions du travail agricole. Enfin, on étudie la question du service de placement. Celle-ci étant résolue dans notre canton, à la satisfaction de nos agriculteurs, grâce à l'excellente institution de l'Office du travail, nous laisserons momentanément de côté ce problème fort intéressant.

La cause principale de la pénurie de la main-d'œuvre constatée chez nous, affirme le Secrétariat suisse des paysans, tient à ce que les paysans engagent eux-mêmes leurs fils et leurs filles dans une autre profession.

De multiples considérations détournent les jeunes gens de la condition d'ouvrier rural et engagent les parents à en écarter leurs enfants et les font souvent pencher pour une autre profession.

Les principales causes de cette désaffection sont : les salaires, la durée du travail, le genre d'occupation, la condition sociale, la surveillance et le manque de distractions, la difficulté de se créer un foyer, l'incertitude de l'avenir (vieillesse et invalidité), l'influence de l'école et des autorités tutélaires, le service militaire.

Nous étudierons quelques-unes de ces causes, spécialement celles qui sont plus particulières à notre canton.

La faculté de se fonder un foyer est plus précaire chez l'ouvrier des champs que chez l'ouvrier de la ville. C'est là certainement une des causes principales de l'exode rural.

Nous avons déjà mentionné dans la première partie de cette étude que les domestiques agricoles ont beaucoup moins l'occasion de se créer un foyer que les ouvriers des autres professions. A l'âge de 25-29 ans, le 15 % des domestiques sont mariés, selon l'enquête du Secrétariat des paysans. Ce n'est que dans la catégorie des vieillards de 70 ans et au-dessus que la proportion des célibataires descend au-dessous du 50 %; le restant se compose certainement en grande partie de veufs. La moyenne générale des célibataires est de 83 %. Il est vrai qu'un grand nombre de domestiques quittent jeunes leur condition; mais ceux qui restent doivent renoncer au bonheur de fonder une famille. C'est là un des côtés les plus sombres de la question ouvrière agricole, car nous avons vu que la moitié des domestiques sont âgés de plus de 25 ans et que plus du quart ont franchi la quarantaine.

Il est dès lors compréhensible que beaucoup de domestiques hommes, désirant s'établir, saisissent la première occasion venue de quitter une condition dans laquelle il n'est guère possible de se marier.

La situation des domestiques de campagne est l'un des points faibles les plus regrettables de notre régime agricole. Par surcroît, nos domestiques agricoles sont trop souvent placés dans des conditions morales sur lesquelles nous ne voulons pas insister.

Quel remède y aurait-il à cette situation déplorable et inquiétante pour l'avenir de notre agriculture ?

Deux raisons principales s'opposent à ce que les domestiques de campagne fondent un foyer. La première est que, souvent, les logements nécessaires pour abriter de nouvelles familles font défaut dans nos villages, où il n'y a que peu de logements locatifs; la seconde raison est que le domestique de campagne ne possède pas les moyens de se construire une habitation convenable. Ces deux causes connues, le remède s'aperçoit d'emblée.

Le comité de la Fédération fribourgeoise des sociétés d'agriculture, sur la proposition de son président, étudie la constitution d'une société pour la construction d'habitations pour domestiques de campagne avec combinaison d'une assurance-vie. Le problème a été porté également devant le comité de la Fédération romande des sociétés d'agriculture. Espérons que, grâce aux efforts réunis des associations agricoles, des pouvoirs publics et des patrons, il sera possible, dans un avenir prochain, de faire à nos domestiques de campagne une situation, si non enviable, du moins honnête et que, ainsi, on arrêtera l'exode de ces précieux collaborateurs de l'agriculture.

N'oublions pas que le danger s'aggravera du fait que des conditions inespérées seront offertes aux travailleurs de la terre lorsqu'il s'agira de trouver les bras nécessaires à la culture des pays qui sont dépeuplés par la guerre.

Les salaires agricoles, bien qu'ils soient montés rapidement ces dernières années, ne supportent pas la comparaison avec ceux qui sont alloués dans l'industrie et les administrations (postes, chemins de fer, etc.). Bon nombre de jeunes gens de nos campagnes sont fascinés par l'appât des salaires citadins; ils ne se doutent pas que c'est souvent un mirage trompeur, et que le sort qu'ils ambitionnent ne vaut pas la situation moins brillante, mais combien plus sûre, du travailleur des champs.

Voyons maintenant ce qu'il en est de la question de la durée du travail.

Dans l'industrie et les métiers, les heures de travail sont strictement réglées : l'ouvrier jouit du repos de midi; il quitte le travail à heure fixe et, surtout, il dispose de tout son dimanche. Ces avantages semblent bien gros à l'ouvrier rural, lequel doit souvent travailler depuis le bon matin jusque tard dans la nuit et ne dispose pas à son gré de son dimanche.

Ici se pose naturellement la question des « distractions ». Combien de jeunes gens, surtout après l'école de recrues, trouvent que le village est bien triste, car il n'y existe ni café-concert, ni cinématographe et les fêtes y sont rares. A la ville, par contre, les divertissements abondent. Bien vite germera dans l'âme du jeune paysan l'idée de déserter la campagne. Il la quitte et va à la ville. Est-il plus heureux ? On ne peut le croire, à l'entendre médire de la profession qu'il a délaissée et de ceux qui y sont restés fidèles. Ces critiques, en effet, ne sont pas le signe d'un contentement intérieur; bien au contraire; elles trahissent plutôt la honte et le dépit d'avoir fait un mauvais marché et l'amère constatation du « transplanté » qu'il eût été plus heureux en restant à la campagne.

Dr E. S.

Les archives des Médicis

Les juges de Londres viennent de trouver une solution élégante à un procès célèbre dont on a beaucoup parlé jusqu'ici. Il s'agit des archives de la famille des Médicis de Florence, l'héritière des illustres Médicis qui ont si longtemps gouverné la ville de Florence. Ces archives ont pris subrepticement le chemin de l'Angleterre et elles allaient être vendues à l'encan. Le gouvernement italien s'y est opposé, prétendant que tous les documents de ces précieuses archives lui appartenaient.

Le tribunal de Londres a fait une distinction entre les documents d'Etat de la république de Florence et les documents privés, d'intérêt historique ou archéologique. Il a admis que les premiers sont bien la propriété du gouvernement italien, légitime successeur des différents gouvernements de la Toscane et de la république florentine; aussi a-t-il interdit la vente aux enchères de ces documents en Angleterre.

Quant aux papiers privés de la famille des Médicis, qui forment la moitié des archives en question, les juges anglais ont reconnu que le fait d'avoir transporté ces documents en Angleterre constituait bien une violation de la loi italienne de 1909, mais ils se sont déclarés incompétents en cette matière, car le délit a été commis en Italie. Ces documents privés pourront être vendus à Londres, mais le tribunal a averti les intéressés que, si le gouvernement italien parvient à prouver son droit de propriété, les vendeurs et les acheteurs courront le risque de falloir payer au gouvernement italien de grosses sommes à titre de dédommagement.

Les émeutes de Turin

Le tribunal de guerre de Turin a rendu son jugement dans l'affaire des émeutes de Turin. M. Serrati, directeur de l'*Avanti*, a été condamné à 3 ans et 6 mois de détention; Barberis, conseiller communal socialiste de Turin, à 6 ans de réclusion; Pianezza et Dalberto, deux autres chefs socialistes, à 3 ans de réclusion; Rabezzana, à 4 ans, et la femme Maria Giudice, à 3 ans et 1 mois de prison.

La guerre européenne

La retraite allemande

Journée du 2 août

Communiqué français du 3 août, à 3 h. :

Au cours de la nuit, les troupes françaises ont poursuivi leur avance vers la Vesle.

Sur la gauche, les Français bordent l'Aisne entre Soissons et Venizel.

* * *

Communiqué allemand du 3 août :

Au sud-ouest d'Ypres, nous avons repoussé, hier matin, une forte attaque partielle anglaise. L'activité de combat s'est bornée à des reconnaissances.

Les grands succès de l'armée du colonel-général Bœhn, dans la bataille du 1er août, ont valu une pleine réussite aux mouvements effectués hier. L'artillerie ennemie a tenu sous son feu notre ancien terrain de combat jusqu'au matin, et, sur certains points, jusqu'à 11 heures de la matinée. Les détachements d'infanterie et de cavalerie de l'ennemi n'ont suivi nos troupes d'arrière-garde qu'en hésitant et avec prudence.

Dans de petits combats, nous avons infligé à l'ennemi des pertes importantes.

En Champagne, nous avons fait une centaine de prisonniers dans des combats locaux au nord-ouest de Souain.

Journée du 3 août

Communiqué français du 3 août, 11 h. du soir :

Au cours de la journée, nos troupes, refoulant les arrière-gardes ennemies, ont continué leur marche victorieuse sur un front de 50 kilomètres environ dans la direction de la Vesle.

Sur notre gauche, nous bordons les rives de l'Aisne et de la Vesle depuis Soissons jusqu'à Fismes, dont les Allemands tiennent les lisières. A l'est de Fismes, nous avons atteint la ligne générale : nord de Courville-Branscourt-Courcelles-Champigny.

Nos reconnaissances de cavalerie opèrent le long de la voie ferrée de Soissons à Reims. Sur certains points, notre progression a dépassé depuis hier 10 kilomètres. Plus de 50 villages ont été délivrés dans cette seule journée.

* * *

Communiqué allemand du 3 août, soir :

Aucune activité de combat.

* * *

Communiqué français du 4 août, 3 h. :

Sur le front de bataille, la situation est sans changement. Pas d'événement à signaler au cours de la nuit.

* * *

Communiqué allemand du 4 août. :

Groupe d'armées du prince de Bavière. — Au cours de la nuit, l'activité de l'artillerie a repris, atteignant par moment, au sud-ouest d'Ypres et des deux côtés de la Somme, une très grande intensité.

Des deux côtés d'Albert, nous avons retiré, sans réaction de la part de l'ennemi, nos postes qui se trouvaient sur la rive occidentale de la rivière, sur la rive orientale.

Au sud du ruisseau de la Luce, des combats sur le terrain d'avant-ligne ont été couronnés de succès.

Au sud-ouest de Montdidier, nous avons fait des prisonniers.

Groupe d'armées du prince impérial. — Aucune action de combat. Sur l'Aisne, au nord et à l'est de Soissons ainsi que sur la Vesle, nous sommes en contact avec l'ennemi.

Journée du 4 août

Communiqué français du 4 août, 11 h. du soir :

Au cours de la journée, nous avons atteint la Vesle sur plusieurs points. A l'est de Fismes, les arrière-gardes ennemies ont opposé une vive résistance, notamment entre Muisson et Champigny. Nos éléments légers ont néanmoins réussi à prendre pied sur la rive nord en divers endroits. Fismes est en notre possession.

Au nord-ouest de Reims, nous avons gagné du terrain jusqu'au village de la Neuvillette que l'ennemi défend avec énergie.

Sur la rive gauche de l'Ave, entre Castel et Mesnil-St-Georges, les Allemands ont été contraints d'abandonner une partie de leurs positions devenues intenables à la suite de notre avance du 23 juillet. Nous avons occupé Brache, pénétré dans Angicourt et porté nos lignes aux lisières ouest de Courtemanche. Nous avons fait des prisonniers.

* * *

Communiqué allemand du 4 août au soir :

Rien de nouveau sur le front.

L'armée grecque

Suivant un télégramme de Salonique à l'Agence Reuter, l'armée grecque mobilisée est forte de 150,000 hommes.

L'armée finlandaise

L'Agence Reuter annonce que l'armée finlandaise nouvellement constituée compte 70,000 hommes, dont 30,000 seulement en état de combattre.

Les événements de Russie

L'attentat de Kief

Le meurtrier du feld-maréchal von Eichhorn a déclaré se nommer Boris Donskoi. Donskoi, qui prétend avoir été marin, dit qu'il a été chargé de commettre cet attentat, au commencement de juillet, par le comité central du parti socialiste-révolutionnaire de gauche. Il serait arrivé à Kief le 29 juillet, n'y a eu aucun rapport avec personne et se serait seulement enquis auprès de passants du domicile du général. Il avait appris à connaître la personne du feld-maréchal dans les journaux illustrés.

La famine à Moscou

Les journaux de Moscou publient l'appel suivant : « Aux travailleurs et à l'armée ! Hâtez-vous d'aller chercher du pain dans les gouvernements agricoles. Ne permettez pas que les propriétaires fonciers et les capitalistes, avec ceux qui les appuient, des impérialistes traîtres et voleurs, fassent échouer la révolution du prolétariat par la famine. »

A Moscou, des perquisitions domiciliaires ont lieu dans le but de découvrir des vivres.

La Chambre française ajournée

La Chambre française des députés s'est ajournée au 5 septembre.

Confédération

Le cardinal Tonti à Soleure

Samedi après midi, est parti de Lugano, se rendant à Soleure, où il séjourne chaque été, le cardinal Tonti, ancien nonce à Lisbonne et préfet de la Congrégation des Religieux.

Décès

Le président du tribunal de Lucerne, M. Melchior Schürmann, est mort à l'âge de 72 ans. M. Schürmann était libéral. Au temps de ses études, il se crut d'abord appelé à la prêtrise ; mais il subit l'influence du mouvement antiinfaillibiliste et se voua au barreau. Il fut philanthrope et patriote et a eu une grande part à la conservation du Grütli.

Arts et métiers

Le Secrétariat de l'Union suisse des Arts et Métiers nous adresse son rapport pour 1917. Il contient les comptes du dernier exercice, un aperçu des questions traitées par le comité, des extraits des rapports des sections, enfin, la liste des sociétés avec leurs effectifs et leurs comités.

Ecole hôtelière suisse

L'Ecole hôtelière suisse, installée à Lucerne par la Société des employés d'hôtel, publie son neuvième rapport, qui embrasse la période du 1er juillet 1917 au 30 juin 1918. Le nombre des participants aux divers cours a été de 184, dont 2 de Fribourg et le nombre effectif des élèves de 161 (145 en 1916-1917). Depuis la fondation de l'école, en mars 1906, les cours ont été suivis par 1574 élèves.

Sur la ligne du St-Gothard

La *Revue technique de la Suisse italienne* annonce que divers travaux importants seront entrepris prochainement sur la ligne du Saint-Gothard, outre l'électrification du tronçon Erstfeld-Bellinzone. La gare de Gœschenen subira une grande transformation et sera agrandie.

Le pont en fer sur la Reuss sera remplacé par un pont en pierres, à deux arches, et qui sera suffisamment large pour recevoir cinq voies parallèles.

On a prévu la construction de deux sous-gares pour le canton du Tessin, l'une à Giornico, et l'autre à Giubiasco, ainsi que des haltes pour voyageurs à Giornico-village et à Polleggio.

LA SUISSE ET LA GUERRE

L'action bienfaisante du Conseil fédéral

Une conférence entre les délégués des Etats-Unis et de l'Allemagne, pour l'échange des prisonniers de guerre, s'ouvrira prochainement à Berne, sous les auspices du Conseil fédéral.

LA VIE ECONOMIQUE

L'argent se raréfie

Avant la guerre, le rendement des mines d'argent variait entre 165 et 226 millions d'onces par an. Le Mexique a fourni, à lui seul, jusqu'à ces temps derniers, environ un tiers du total ; mais, depuis la révolution qui a éclaté dans ce pays, sa part est descendue brusquement de 80 millions d'onces à 30 millions.

Les principaux pays qui fournissent de l'argent sont, outre le Mexique, les Etats-Unis (60 millions à 70 millions d'onces), le Canada, l'Australie, l'Amérique Centrale, l'Amérique du Sud et le Japon. Aucun de ces pays n'a jusqu'à présent augmenté ses rendements, excepté l'Amérique du Nord et peut-être l'Australie.

La hausse qui s'est manifestée dans le cours de l'argent doit donc être attribuée à la diminution du rendement des mines.

Le kilogramme d'argent, qui valait 101 francs avant la guerre, en vaut 140 à présent.

Les récoltes en Allemagne

Le *Berliner Lokalanzeiger* avait envoyé dans toutes les régions agricoles des collaborateurs chargés de se renseigner directement auprès des producteurs, et non auprès des bureaux officiels, sur l'état des récoltes prochaines.

Les rapports qui lui ont été transmis signalent en général que la récolte sera d'une bonne moyenne, si le temps ne change pas. Les prévisions sont, pour l'orge, très bonnes ; pour l'avoine, meilleures ; pour le froment, satisfaisantes ; pour les pommes de terre hâtives, passables, et pour les tardives, bonnes.

Le fil de bois

On sait que les Allemands ont suppléé au manque de coton en tissant le fil de papier. Mais les tissus que l'on obtient ainsi n'ont pas donné complète satisfaction. L'industrie a cherché autre chose. On annonce maintenant que la solution serait trouvée : au lieu de filer la pâte de papier, on file la pâte de bois mêlée à un peu de laine ou de coton. Le fil qu'on obtient est lisse et solide et le tissu supporte parfaitement le lavage.

Les importations de charbon

Les importations de charbon ont été, pour le mois de juillet, de 236,368 tonnes, dont 215,257 d'Allemagne, 4726 d'Autriche et 16,385 des Etats de l'Entente.

Le prix des pommes de terre

La commission fédérale pour le ravitaillement en pommes de terre a reconnu le prix de 25 fr. *par cent kilos comme équitable pour la récolte de 1918.*

La ration de viande en Italie

Une ordonnance du préfet de Milan fixe la ration de viande à 400 grammes par personne et par mois.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Un train dans la Vistule

Près d'Oswiecim (ligne Cracovie-Troppau), cinq wagons d'un train ont été précipités du haut d'un pont dans la Vistule. On a relevé 41 blessés.

L'ÉPIDÉMIE

La question des églises

Le conseil paroissial de Porrentruy a fait une démarche auprès de l'autorité communale pour obtenir que le service divin fût rétabli ; on espérait obtenir une réponse favorable déjà pour hier. Mais il n'est arrivé aucune réponse.

A Delémont, les offices n'ont pas été suspendus.

Le *Courrier de Genève* proteste en ces termes contre le refus du gouvernement genevois de permettre le réouverture des églises :

« Au début de l'épidémie, nous comprenons à la rigueur que le Conseil d'Etat ait pu se laisser gagner par la peur...

« Aujourd'hui que le mal semble enrayé, qu'il n'exerce guère ses méfaits que sur l'élément militaire, que des cas signalés dans la population civile sont reconnus généralement bénins, il a manifestement tort de persévérer.

« Par-ci par-là, on signale quelques cas isolés dans la campagne genevoise, et, néanmoins, il est interdit d'y célébrer la messe ou le culte les dimanches.

« Voyez l'inconséquence et l'illogisme de nos autorités.

« Elles ordonnent la fermeture des églises qu'on pourrait facilement désinfecter, où n'entrent que des personnes jouissant d'une pleine santé et on laisse circuler les trams, les chemins de fer, les bateaux, qui, les uns et les autres constituent des foyers actifs de contamination.

« Une messe basse célébrée le dimanche dure en moyenne une demi-heure. L'office terminé, l'église ne reçoit que quelques rares visiteurs.

« Vous avez dans nos villages huit, dix, vingt établissements publics qui, du matin au soir, sont fréquentés par une multitude de gens accourus de la ville, par conséquent d'endroits contaminés, qui se livrent impunément, sous le couvert de la loi protectrice, à des libations plus ou moins copieuses. »

M. l'archiprêtre Dorsier, curé de Saint-François, publie un appel où nous lisons :

« Toujours, à l'époque d'un fléau quel qu'ait été son nom, les chrétiens ont reconnu, avec un châtiment de Dieu, un appel à la prière, à la pénitence et toujours ils se sont réfugiés au pied des autels pour y implorer la miséricorde divine.

« A Genève, les autorités cantonales ont ordonné la fermeture des églises et interdit les cérémonies du culte, fait très regrettable et sans précédent dans l'histoire aux époques d'épidémies. Que n'ont-elles aussi interdit l'entrée des cabarets, des cafés, brasseries et autres lieux de plaisirs ? N'est-ce pas de là surtout que se répandent les miasmes corrupteurs ? »

M. l'archiprêtre Dorsier invite les fidèles à redoubler de prières et à invoquer le pardon divin.

Un exposé du médecin d'armée

L'état des malades dans l'armée, y compris les troupes du service territorial (écoles de recrues, etc.) et des établissements sanitaires d'étapes, etc., comprenait, le 20 juillet, 6858, le 25 juillet, 5185, et le 31 juillet, 3622 hommes. Le chiffre le plus élevé, soit 6954 malades, a été enregistré de 17 juillet. Depuis lors, il y a eu décroissance constante. Dans l'armée de campagne, le nombre des malades s'est abaissé de 2000 dans la période du 17 au 31 juillet. Les cas de grippe représentent encore environ le 80 % des cas de maladie.

Le nombre total des hommes tombés malades de la grippe dans l'armée de campagne (sans compter les troupes du service territorial, écoles de recrues, etc.) s'élève à environ 15,600. Ce chiffre comprend les 650 cas qui se sont nouvellement produits dans la période du 16 au 31 juillet.

Les troupes territoriales ont été le plus éprouvées. De même, la proportion des pneumonies et des décès survenus dans les écoles de recrues est de près du double de celle enregistrée dans l'armée de campagne. Les plus jeunes classes d'âge sont donc les plus exposées aux atteintes de la grippe et particulièrement aux graves complications qui peuvent en résulter.

Le nombre des cas mortels a été pendant la période du 16 au 31 juillet 1918 de 286, dont 166 dans l'armée de campagne, et 120 dans les troupes territoriales (écoles de recrues, etc.). Le total des décès survenus jusqu'au 31 juillet est de 395. La mort a été amenée dans presque tous les cas par une pneumonie.

Les chiffres des maladies et des décès dépassent la moyenne, particulièrement parmi le personnel sanitaire, mis à contribution d'une manière exceptionnelle. Les services de ce personnel méritent d'être reconnus sans réserve, de même ceux que nous ont rendus la Croix-Rouge et la population civile.

Dès que le danger de l'épidémie a été reconnu, les mesures nécessaires ont été prises pour rendre utilisables les ressources en personnel et en matériel. La mobilisation des formations sanitaires convoquées par télégramme (compagnies de santé 19, 20, 21, comp. de santé de montagne 50, ambulances I et II/12) exigea naturellement quelque temps, en moyenne trois jours. Entre temps, des secours civils ont été requis.

En même temps, la Croix-Rouge suisse délégua de nombreuses gardes, en tout 158, et le médecin en chef du service territorial mobilisa 35 hommes des services auxiliaires, des médecins, ainsi que du personnel prélevé sur les sections sanitaires du landsturm.

Le nombre des samaritains et des samaritaines qui nous ont prêté leur aide a été de 200 dans le rayon de la 1re division, 43 dans celui de la 3me division, 30 dans celui de la 5me division et 12 à Olten. Nous avons à déplorer deux morts survenues parmi les gardes.

Pour combattre une épidémie surgissant aussi brusquement et faisant de tels ravages, il faut une collaboration étroite des organisations de santé militaires et civiles. Cette collaboration a été réalisée sans accroc. Depuis le 20 juillet, le service sanitaire de l'armée a été à même, en liaison avec la Croix-Rouge suisse, de fournir aux autorités communales, sur leur requête, du personnel, des infirmeries, du matériel sanitaire, des moyens de transport et surtout des lits en grand nombre.

En ce qui concerne le matériel sanitaire et les médicaments pour les troupes, les envois ont été faits de la manière la plus expéditive et en quantités considérables.

L'évacuation des malades sur les établissements sanitaires d'étapes a été suspendue dès qu'on eut reconnu l'influence nuisible que les transports exerçaient sur le cours de la maladie.

Il était désirable de créer des établissements spéciaux de convalescence pour achever la guérison d'un très grand nombre de militaires relevant de la grippe. Actuellement, tous ceux qui ont été gravement affectés, d'une manière ou d'une autre, ont l'occasion de retrouver la santé dans un home de convalescence, après avoir subi une certaine quarantaine, sans être d'ailleurs astreints à des prestations d'aucune sorte. Des stations de ce genre ont été établies jusqu'à présent à Spiez, au Beatenberg, à Airolo, à Locarno, à Lugano et à Viganello. Elles disposent en tout de plus de 450 lits, dont 350 sont actuellement occupés.

Il reste à indiquer les décès survenus en juillet, qui n'ont pas été causés par la grippe. Il y a eu au total 13 décès.

En voici le détail :

Tuberculose pulmonaire, 3 cas ; *néphrite*, 2 ; périlyphlite, 1 ; empoisonnement du sang après angine, 1 ; aliénation mentale avec pneumonie, 1 ; blessures causées par des éclats de grenade, 1.

Dans l'armée

Le bataillon soleurois 49 a perdu 10 hommes.

Dans le corps diplomatique

Le secrétaire de la légation d'Italie à Berne, M. Paolo de Parente, a succombé à l'épidémie, à l'âge de 30 ans.

A La Chaux-de-Fonds

Il y a eu 8 décès, vendredi, au grand village.

A Sion

Les cas de grippe sont de plus en plus nombreux à Sion, dit la *Gazette* ; les médecins sont surmenés et l'on a dû ouvrir un lazaret à Chandoline, pour isoler les malades. Le dévoué vicaire de la ville, M. l'abbé Villa, est gravement atteint. Alité, il s'est relevé pour porter les secours de la religion à un mourant, et son état s'est aggravé à la suite de cet acte de dévouement.

Le frère de M. l'abbé Villa a succombé à la grippe ; il avait 30 ans.

Dans les communes voisines de Sion, l'épidémie est peut-être plus intense encore qu'en ville.

Dans le district de Sierre

La commune de Chalais est particulièrement éprouvée par l'épidémie de grippe, qui y présente une virulence extrême. Jeudi dernier, il y a eu cinq ensevelissements et, vendredi matin, quatre.

Le congé de convalescence des soldats

Le Département militaire fédéral a pris une décision au sujet du congé de convalescence des militaires atteints de l'épidémie. Les comptables de la troupe paieront à ces militaires la solde afférente à leur grade, y compris l'indemnité de subsistance pendant 14 jours.

Les frais d'entretien sont à la charge de l'assurance militaire, pour autant que les intéressés se seront annoncés. En outre, dans les cas où les familles des militaires y auraient droit, conformément aux dispositions légales, les secours militaires peuvent être alloués pendant la durée du congé de 14 jours.

Au moment de verser les secours et dans le but d'établir s'ils sont effectivement dus, les communes exigeront la présentation du livret de service ou d'une attestation du médecin de troupe.

Echos de partout

CHEVEUX DE GUERRE

Un officier raconte ce joli mot du généralissime Joffre, en visite dans un état-major du front. On déjeunait, prestement, mais tout de même, on prenait le temps de parler. La conversation domba sur la question des cheveux blancs et quelqu'un fit observer que, depuis le commencement de la guerre, certains officiers, dont le poil était d'un beau noir, ont sensiblement blanchi.

— Cela se comprend aisément, dit quelqu'un. On ne vit pas constamment dans la tension de l'esprit, dans les plus graves préoccupations sans que...

— Evidemment, interrompit de son air bonhomme le général Joffre, et puis il est souvent très difficile, dans cette vie de guerre, de se procurer régulièrement tous ces petits accessoires de toilette que l'on a toujours sous la main en temps de paix.

VŒUX ANTICIPÉS

On a vu plus d'une fois paraître dans les journaux l'éloge funèbre d'un personnage encore vivant. Une mésaventure du même genre vient d'arriver à l'officieuse *Gazette de l'Allemagne du Nord*, qui a publié, le 31 juillet, un article des plus flatteurs en l'honneur du chancelier impérial, comte Hertling, à l'occasion du 75me anniversaire de sa naissance. Mais la *Gazette* était en avance d'un mois ; ce sera le 31 août que M. de Hertling fêtera son anniversaire.

NOT DE LA FIN

On apporte, dans un hôpital de Paris, un grand blessé de l'offensive entre Aisne et Marne.

— Qu'est-ce que tu as, toi ? demande le major.

— J'ai avancé de sept kilomètres, déclare le patient.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Chœur mixte de Saint-Nicolas. — Tous les membres de la société sont convoqués à l'office funèbre que le chœur mixte fera célébrer mercredi, à 8 h. ½, à Saint-Nicolas, à la mémoire de sa très regrettée sociétaire, Mlle Rosa Brugger.

---

46 *Feuilleton de LA LIBERTÉ*

La petite lampe

par HENRY DU ROURE

La Patrie annonçait que M. Alfred Cantor avait été arrêté à midi... Quant à M. Edmond Champion, son complice, il était en fuite — parti, croyait-on, pour l'étranger.

XXI

Ses derniers jours glorieux, Mademoiselle Juliette Bonhaire les vivait à Guéret.

On y recevait avec bonheur cette enfant du pays — cette vieille enfant — dont Paris avait consacré le talent, dont le *Télégraphe sans fil* accueillait la prose et les vers. Ceux mêmes qui jadis la jugeaient ridicule n'osaient plus en rire, et s'efforçaient de l'admirer. On lui dédia des poésies, qu'elle daigna trouver sublimes — car le succès l'emportait sur ses ailes, au-dessus de la jalousie.

Elle jouait à la protectrice des arts, encourageait les jeunes, baisait au front de rougissantes petites filles qui massacraient Beethoven, et souriait avec indulgence au conservateur des hypothèques, qui rimait des acrostiches. Elle se flattait qu'un jour on l'appellerait « la Clémence Isaure de Guéret ».

L'impartiale Histoire prétend que Clémence Isaure, dont la mémoire est chère aux Toulousains, n'a jamais existé. Plût au ciel qu'il en eût été ainsi de mademoiselle Bonhaire !... Elle n'aurait pas connu l'inoubliable humiliation qui la fit se pâmer, un matin — hélas ! justement le matin de la noce dont elle devait être (avait dit un notaire galant), « le plus bel ornement »...

Elle venait de se lever. Elle se coiffait devant sa glace, en faisant des mines. Ou plutôt, sa femme de chambre la coiffait, tandis qu'elle-même parcourait les journaux de Paris, datés de la veille, mais arrivés de matin même... Ismène, la camériste, se donnait beaucoup de mal pour mêler aux faux cheveux les vrais, peu nombreux, mais rétifs ; et elle se félicitait de l'immobilité parfaite de sa maîtresse... Nul mouvement d'impatience, aucun des petits cris habituels...

— Comme Mademoiselle est sage, aujourd'hui ! dit-elle aimablement.

Mais mademoiselle ne répondit pas. Alors Ismène étonnée se pencha, vit des yeux blancs, une bouche ouverte...

— Monsieur !... Monsieur !... cria-t-elle, mademoiselle se trouve mal !...

De la pièce voisine, l'excellent docteur accourut...

Mademoiselle Bonhaire était morte.

Devant elle, était ouvert un journal, dont le rédacteur, après avoir conté l'arrestation de Cantor, et la fuite d'Edmond, naillait finement certaine muse de province, et sa foi dans l'existence hypothétique du *Télégraphe sans fil*. Il dévoilait même l'artifice des lettres d'admiration et d'amour, rédigées par la seule Marguerite...

C'était un garçon d'esprit, et même un brave garçon. Il ne sut jamais que sa plume avait tué une créature risible peut-être, mais à coup sûr inoffensive et pitoyable.

Je gage qu'au seuil du Paradis, Juliette fut accueillie par l'Eternel avec bonté. Outre qu'elle était croyante, elle mourut humiliée ; et elle avait sans doute en montant les degrés du ciel une si pauvre et touchante mine, une si lamentable allure, la poétesse de Guéret, crystifiée par un voleur et dépriée de ses chimères, que le Dieu des Béatitudes dut sourire, essuyer Lui-même les larmes qui mouillaient ces joues ridées, et pardonner doucement à celle dont les yeux désabusés ne s'étaient ouverts enfin — que pour se refermer à jamais.

Juliette Bonhaire fut enterrée dans le cimetière de Guéret, deux jours après le mariage de Mlle Herpin.

Elle avait bien fait de mourir. Ainsi personne, dans sa ville natale, ne se moqua d'elle. Les grandes passions, même celles qu'on a pour *soi-même, imposent le respect*, lorsqu'elles conduisent au tombeau.

Derrière le corbillard, on se montrait le docteur, qui pleurait à chaudes larmes. Il s'accusait intérieurement de la mort de sa sœur :

— Ah ! pourquoi, se disait-il, n'ai-je pas eu le courage de lui faire part, avec des ménagements, des premières révélations de la *Vérité financière ?*

Dans le train qui le ramena à Paris, la nuit suivante, M. Bonhaire eut de la peine à s'endormir.

On ne voit pas passer la mort — surtout si brutale et si imprévue — sans en être saisi. Saisi d'effroi autant que de douleur.

Il ne pouvait d'abord détacher sa pensée de Juliette, il y a quelques jours si vivante, si triomphante, et aujourd'hui...

Il ressentait pour elle une grande pitié... Pauvre Juliette... Elle avait eu tant de joie, à voir ses vers imprimés... Elle avait conçu tant d'espérances de gloire... Et puis, tout cela sombrait dans le ridicule, et le grand public des journaux n'apprenait enfin son nom que pour le couvrir de dazzis...

Glissant sur une pente insensible, le docteur, croyant toujours pleurer sa sœur, s'attendrit bientôt sur lui-même.

— Vraiment, le sort est dur pour moi, se dit-il... Moi aussi, je suis une victime de ces misérables. Moi aussi, je vais être en butte aux quolibets des journalistes... Et, dans le moment où j'aurais besoin de toute ma force, la mort entre dans ma maison... Ma vie, pour la seconde fois, est en deuil...

Dans son souvenir, il mêla sa femme défunte et Juliette... Juliette !... Perte irréparable !... Il le croyait... Combien de fois pourtant, il avait souffert de son exécrable caractère ! Combien de fois, en secret, il avait gémi de sa présence à Paris !... Mais, à son insu, l'habitude tissait entre eux des liens plus forts que ceux de l'affection... Oui, il la regrettait... Sans elle, quel silence !... Quelle solitude !...

Il essaya de se représenter ce qu'allait être cet appartement vide... D'abord, la chambre de sa sœur... les volets toujours clos... les rideaux baissés... et les meubles rangés, le long des murs... trop bien rangés...

Puis, le salon... Elle s'y tenait, chaque jour, l'après-midi... Elle avait son coin familier, entre le piano et la fenêtre... Là, elle recevait des « jeunes générations » qui venaient lui présenter leurs hommages, lui demander des conseils — et de l'argent... Privé d'elle, qu'il serait vide et morne, ce salon où Bonhaire entrait si rarement !... On n'y admirerait plus ce « beau désordre » que la « main artiste » de la vieille fille entretenait savamment... On n'y verrait plus traîner, sur le canapé, le *Télégraphe sans fil*...

Le docteur faisait ainsi en esprit le tour de son domicile... Il traversa la salle à manger, — trop vaste, sonore, funèbre — et le large vestibule... Le parapluie à manche noir et l'ombrelle verte ne voisineraient plus avec sa canne à pomme d'or... Puis, il entra, tout naturellement, dans son cabinet de travail...

(A suivre.)

Sommaire des Revues

Le Correspondant. — 10 juillet : La politique alimentaire de l'Allemagne pendant la guerre : Lieutenant Frémy. — Silhouettes de guerre. M. Daniels, ministre de la marine des Etats-Unis : Miles. — Les étrangers à l'université de Paris et la réforme de la Sorbonne : Fortunat Strowski. — La France et l'Allemagne après le congrès de Berlin : Ernest Daudet. — Quatre mois de bolchévisme : Henry Laporte. — La question des Détroits. L'Histoire et les hypothèses : ***. — A l'armée d'Orient. Notes et impressions d'un officier : Jean Saison. — Un nouveau portrait du roi Louis-Philippe : de Lanzac de Laborie. — La bataille de Cambrai, du point de vue allemand (20 novembre-4 décembre 1917) : Charles Stiénon. — Revue des sciences : Francis Marre. — Chronique politique : Intérim. — Bulletin bibliographique.

FRIBOURG

Valais et Fribourg

Le Conseil d'Etat a offert, samedi soir, à l'Hôtel de Rome, un repas d'adieux aux officiers des états-majors de la brigade d'infanterie 3 et du régiment de montagne 6 et aux chefs des trois bataillons formant le régiment. M. le colonel Romain de Weck, commandant de place, M. le colonel de Reynold, M. le lieutenant-colonel de Diesbach, commandant du régiment fribourgeois, M. de Montenach, conseiller aux Etats, et M. le syndic Ernest de Weck assistaient également à ce dîner. Au dessert, M. Perrier, *vice-président du Conseil d'Etat*, a exprimé, en place de M. le président Chuard, retenu par une indisposition, les sentiments de vive sympathie des autorités et du peuple fribourgeois pour le canton du Valais. M. le colonel de Muralt, commandant de la brigade 3, a répondu en remerciant les autorités fribourgeoises et toute la population de l'accueil cordial qu'elles ont fait à ses troupes dans des heures difficiles. M. le colonel de Reynold, en qualité de doyen de l'armée suisse, a porté son toast, en termes vibrants et pittoresques, à la bonne entente confédérale, spécialement à l'amitié entre Fribourg et le Valais. Puis M. le major Exchaquet, médecin du régiment 6, a exprimé, au nom du corps médical et au nom de tout le régiment valaisan, sa profonde reconnaissance pour l'empressement et le bel esprit de sacrifice avec lesquels Fribourgeois et Fribourgeoises se sont dépensés pour prodiguer les soins nécessaires aux soldats malades. M. le lieutenant-colonel Odier, commandant du régiment 6, a dit les sentiments de vive reconnaissance des soldats du Valais pour la population de Fribourg. M. le lieutenant-colonel de Diesbach a prononcé de cordiales paroles sur la camaraderie militaire, puis M. le conseiller aux Etats Montenach a porté le toast à la patrie, en saluant comme un symbole éloquent la présence à Fribourg, le 1er août, des troupes valaisannes. M. le syndic Weck a assuré le régiment valaisan de la sympathie toute particulière qui anime les Fribourgeois à l'égard de leurs compatriotes des bords du Rhône.

Pour finir, M. le capitaine-aumônier Rey, en termes éloquents et émus, a remercié de tout son cœur les Fribourgeois de l'abnégation et du dévouement avec lesquels ils ont prodigué leurs soins aux soldats valaisans malades. « Les pères et les mères du Valais, a-t-il dit, vivaient dans l'angoisse de savoir leurs enfants malades loin de la maison paternelle. J'ai été heureux de pouvoir répondre aux multiples lettres désespérées que je recevais que chacun pouvait se tranquilliser et que nos soldats étaient entourés de la sollicitude éclairée et dévouée des familles fribourgeoises. Et lorsque nos parents valaisans ont repartis chez eux, après visite faite à leurs fils malades, ils m'ont tous dit qu'ils rentraient confortés et le cœur tranquillisé, car ils avaient pu constater que leurs fils étaient aussi bien sinon mieux soignés à Fribourg qu'ils eussent pu être chez eux. » *De vifs applaudissements ont* souligné ces bienveillantes paroles. La plus franche cordialité n'a cessé de régner jusqu'à la fin de ce repas, qui a donné l'occasion de faire échange des sentiments fraternels qui unissent à travers les frontières les cantons du Valais et de Fribourg. Le repas a été, en outre, agrémenté par de très beaux morceaux de musique, exécutés sur la place par la fanfare du régiment.

* * *

L'office divin pour le régiment valaisan a été célébré hier matin sur les Grand'Places, par M. l'aumônier Rey. A l'évangile, le révérend aumônier a adressé à la troupe une exhortation qu'il termina en rappelant les derniers deuils de l'armée et en invitant les soldats valaisans à prier pour leurs camarades décédés, non seulement pour ceux de leur régiment, mais pour les défunts des autres unités et spécialement pour les recrues fribourgeoises.

* * *

Ce matin, lundi, nous a quitté le premier contingent de troupes valaisannes. A 6 h. 25 partait un train, emmenant la plus grande partie des hommes des bataillons 12 et 88, et à 7 h. un second, convoyant le train de ces bataillons.

Les curieux étaient rares à la gare, à cette heure matinale, d'autant plus rares que le moment exact du départ n'était pas connu. Les quelques personnes présentes par hasard admirent fort la célérité, l'ordre, le calme qui présidèrent à l'embarquement. Les troupes étaient coiffées du casque.

La nuit prochaine et demain matin partiront le bataillon 11 et les contingents restés des deux autres bataillons, ainsi que les artilleurs cantonnés à Matran et Villars.

Demeureront à Fribourg la IIme Cie du bataillon 11, une compagnie sanitaire et les convalescents.

Notre landsturm

La *Schwyzer Zeitung* publie une correspondance de Goldau dans laquelle on félicite le landsturm fribourgeois cantonné dans la localité, pour la manière digne et pieuse avec laquelle il a célébré le 1er août.

A 8 heures du matin, dit le journal schwytzois, officiers et soldats fribourgeois faisaient leur entrée à l'église et y entendaient la messe. Un chœur militaire exécuta des chants et M. le professeur Fessler, du collège de Schwytz, prononça, en français, une allocution de circonstance qui fut écoutée avec grande attention. La cérémonie fut sur toute l'assistance une profonde impression.

Le journal de Schwytz ajoute que les soldats fribourgeois laisseront le meilleur souvenir dans la patrie de Stauffacher.

Ravitaillement des nécessiteux

Le Bureau de ravitaillement des nécessiteux, place de l'Hôtel-de-Ville, 144, sera fermé du 12 au 24 août. Les personnes qui doivent chercher le riz et le sucre à ce bureau sont priées de le faire avant ou après cette date.

L'épidémie

Communiqué de la Direction de la Police et de la Santé publique :

D'après les statistiques médicales, le nombre des cas de grippe traités dans le canton de Fribourg a été jusqu'ici approximativement de 2300. Le nombre des cas revêtant une certaine gravité peut être évalué à 170. Le nombre des décès causés par l'épidémie est actuellement de 30. Malgré ces deuils qui ont douloureusement affecté notre population, il faut reconnaître que, d'une manière générale, la maladie a été plus bénigne dans notre canton que dans certaines autres régions de la Suisse. Actuellement, elle est numériquement en décroissance ; les cas graves sont, par contre, plus nombreux ; il s'agit très souvent de rechutes ou de malades qui se sont insuffisamment soignés. On ne saurait trop recommander de s'en tenir aux indications des médecins et aux conseils contenus dans le communiqué du 2 août.

† M. le docteur Pachantoni

La grippe meurtrière vient de faire une nouvelle victime. A l'hôpital des internés, à Gambach, où elle s'est montrée, jusqu'ici, remarquablement bénigne, elle a terrassé, la nuit dernière, un médecin dont les internés avaient pu apprécier la grande compétence et le dévouement, M. le docteur Pachantoni.

M. le docteur Pachantoni, né en 1873, à Constantinople, de parents grecs, s'était fait naturaliser Suisse le 20 décembre 1913. Il s'était spécialisé dans l'étude des maladies du système nerveux, et, après de longs séjours auprès des meilleurs maîtres, à l'étranger, s'était établi à Genève, où il conquit rapidement une clientèle nombreuse et choisie. Il avait ouvert une grande clinique pour maladies nerveuses, et l'avenir s'ouvrait brillant de promesses quand la guerre entrava tous ses plans. Il se mit alors à la disposition du service de l'internement et se fit apprécier comme neurologiste à Loèche-les-Bains ; puis il entra, en septembre 1917, à l'hôpital de Gambach, où il trouvait des occupations régulières pleinement conformes à ses goûts de chercheur désintéressé.

M. le docteur Pachantoni était, en effet, un travailleur soucieux non seulement de s'instruire, mais de faire progresser la science.

Il a publié dans les journaux spéciaux un grand nombre de travaux très estimés. A une curiosité scientifique toujours en éveil, à un esprit délié, pénétrant, subtil même, qu'il tenait du génie de la noble race grecque, il unissait une grande puissance de travail : après des journées astreignantes, pour se reposer, disait-il, de son labeur ordinaire, il écrivait, la nuit, d'un jet, des pages entières d'ouvrages d'imagination. Chez lui, en effet, le savant se doublait d'un romancier ; déjà, il avait écrit *Ames esclaves*, qui porte la marque d'un esprit affiné et d'un goût délicat, et il avait mis la dernière main à un autre ouvrage qui, sans doute, sera prochainement publié. Là non plus, le savant n'abdiquait pas ses droits. Ses romans sont des romans à thèse, portant la préoccupation de répandre dans le grand public des opinions scientifiques ; ainsi, son dernier écrit devait, sous la trame déliée du jeu des sentiments et des passions, prouver par l'absurde l'inanité des théories trop répandues de certaine école psychiatrique viennoise.

Le docteur Pachantoni était d'un commerce très agréable ; instruit, enjoué dans la conversation, toujours prêt à rendre service, discret, s'effaçant volontairement, il s'imposait par la générosité de ses sentiments et de sa conduite. Les internés, qui l'aimaient et auxquels il s'intéressait si activement, peuvent dire sa douceur et son inaltérable dévouement. Sa mort est une grande perte pour tous ceux qui l'ont connu de près et pour l'œuvre à laquelle il se consacrait avec toute son intelligence et tout son cœur.

Nos ingénieurs

M. Maurice de Rœmy, de Fribourg, a été nommé ingénieur au bureau topographique fédéral, dans la section de géodésie.

La carrière de la Molière

Dans un intéressant article de l'*Indicateur des antiquités suisses*, sur des fouilles aux basiliques d'Agaune, M. le chanoine Bourban a établi que plusieurs sarcophages, en particulier de sarcophage du principal martyr, saint Maurice, ont été construits avec la pierre de la Molière. Voici un passage de l'article du savant directeur des fouilles de Saint-Maurice :

La Tour de la Molière, dans la Broye, canton de Fribourg, est un des plus beaux points de vue du plateau suisse. On a dit, sans pouvoir cependant le prouver par un texte, que César l'appelait *oculus Helvetiæ*, l'œil de l'Helvétie. Cette tour, plusieurs fois dévastée et plusieurs fois reconstruite, porte des traces de diverses époques. On l'a attribuée au Xme siècle ; mais on y voit aussi des travaux du XIIIme siècle. Elle repose sur une base très probablement romaine, composée de gros appareils de grès coquillier, tirés de la colline même. On en trouve de 1,05 m. sur 0,21 m. Le travail romain aux gros appareils est visiblement dessiné, jusqu'à la hauteur de 2,50 à 3 m. Et il est permis de conclure que les constructeurs postérieurs ont utilisé toutes les pierres taillées, non calcinées, de la tour primitive. — Sur la façade est, le mur qui faisait communiquer la tour, le donjon, aux autres travaux de défense qui ont dû être plusieurs fois reconstruits, porte la marque de l'art romain. Ce sont de gros appareils taillés faisant parement sur l'une et l'autre faces ; tandis que l'intérieur du mur est un blocage qui nous montre la main de l'ouvrier romain.

Mais c'est à Avenches et à Saint-Maurice que nous trouvons des preuves certaines de l'exploitation de la carrière du grès coquillier de la Molière, sous les Romains.

Dans les fouilles de 1906, à l'est du Musée d'Avenches, on découvrit, bien au-dessous du bâtiment actuel, des fondations d'un antique et somptueux édifice romain. Les bases de l'ornementation de façade sont précisément de ce grès coquillier de la Molière.

Cet important monument est entièrement en grès coquillier de la Molière. Les tombeaux gallo-romains qui sont alignés sur la place du musée d'Avenches sont du même grès. Les Romains trouvaient dans la carrière de la Molière une pierre qui, par sa teinte grise, correspondait bien au travertin employé dans les édifices de Rome, et, sous Vespasien et Titus, dans la construction du Colisée.

La carrière de la Molière a gardé à travers les âges la spécialité des marches et des bassins pour la contrée environnante. A l'époque romaine, elle paraît avoir eu la spécialité des sarcophages. Agaune, Tarnades, aujourd'hui Saint-Maurice, a dû être son meilleur client, soit quant au nombre des sarcophages, soit quant à la perfection de l'exécution. Les fouilles nous en ont révélé une douzaine.

Nos sarcophages en grès coquillier ont le couvercle taillé en forme de toit à deux pentes. Ce couvercle est évidé à l'intérieur. Le sarcophage est très soigné à l'intérieur. Les angles sont ornés et renforcés par des boudins. Le fond porte en creux le dessin de contour du corps humain. Le tombeau de Saint-Maurice, sous *Varcosolium* de la crypte, est un de ces sarcophages en grès coquillier de la Molière.

Office du travail

Dans le courant du mois de juillet, 548 ordres ont été remis à l'Office cantonal du travail.

Demandes de travail inscrites : 265, dont 205 provenant de célibataires, 60 de mariés, 231 de Suisses et 34 d'étrangers. Il y a lieu d'ajouter à ces chiffres les demandes de 12 ouvriers ayant *un domicile fixe et de 7 ouvriers en passage, qui* n'ont pu être inscrites, faute de travail immédiat.

Offres d'emplois : 283, se répartissant entre 232 patrons, dont 192 habitent le canton.

Placements effectués : 179.

Un événement rare s'est produit le mois dernier à Fribourg. Il a été inscrit, à l'Office cantonal du travail, un nombre d'offres plus considérable que celui des demandes de travail. Cela ne signifie pas nécessairement une situation extraordinairement favorable pour les chercheurs de travail. Les professions se rattachant au bâtiment et celles du vêtement, par exemple, ont souffert de la pénurie de bras, tandis que, dans l'alimentation, il y a excédent de personnel.

La pénurie de main-d'œuvre s'est également fait sentir, comme chaque année pendant la bonne saison, dans l'agriculture. On a d'autant plus regretté l'ordre du Département militaire fédéral interdisant de mettre les internés russes à la disposition des agriculteurs et ordonnant de diriger ces travailleurs vers les grands chantiers de la Suisse orientale.

Dans le courant de juillet, 288 ordres sont parvenus au bureau de placement pour femmes.

Demandes de places : 129, dont 124 provenant de personnes originaires de la Suisse et 5 de l'étranger.

Offres de places : 159, dont 134 du canton.

Placements effectués : 63, dont 55 pour des places stables et 8 pour des personnes travaillant à l'heure ou à la journée.

CORRESPONDANCE

Le régiment valaisan

Monsieur le Rédacteur,

La *Liberté* a consacré, vendredi, quelques lignes à la célébration du 1er août par le bataillon 11, dans la forêt de Bourguillon.

Permettez-moi d'ajouter que la réussite de cette petite fête est due à l'aimable et dévouée collaboration de M. et Mme Théodore von der Weid de Hattenberg, et au gracieux concours du chœur mixte de Saint-Nicolas, sous l'habile direction de M. le professeur Galley.

Le bataillon 11 se fait un devoir de leur en témoigner publiquement toute sa gratitude.

Ce fut une nouvelle manifestation de la franche et généreuse sympathie avec laquelle la population de Fribourg a accueilli les soldats valaisans dans les murs de sa belle cité.

Les liens qui unissent déjà si étroitement Fribourg et Valais s'en trouveront resserrés encore par le souvenir reconnaissant qu'emporteront de Fribourg les troupes valaisannes.

Le Commandant du bat. 11.

Marché de Fribourg

Prix du marché du samedi 3 août :

Œufs, 2 pour 65 cent. Pommes de terre, les 5 lit., 1 fr. 30. Choux, la pièce, 25-30 c. Choux-fleurs, la pièce, 30-60 c. Carottes, la botte, 10-20 c. Salade, la tête, 5 c. Pois, le litre, 20-30 c. Haricots, les 2 litres, 50-60 c. Poireaux, la botte, 15-25 c. Epinards, la portion, 20 c. Laitue, la tête, 5 c. Oignons, le paquet, 15-25 c. Raves, le paquet, 10 c. Côtes de bettes, la botte, 10 c. Champignons, le ½ litre, 60-70 c. Rhubarbe, la botte, 20-30 c. Tomates, le ½ kilo, 1 fr.-1 fr.20. Pommes, le ½ kilo, 1 fr.-1 fr. 20. Poires, le ½ kilo, 80-90 c. Cerises, le kilo, 1 fr. 20-1 fr. 30. Myrtilles, le litre, 80-90 c. Fraises, le ½ litre, 80 c.-1 fr. Petites groseilles rouges, le kilo, 80-90 c. Grosses groseilles, le litre, 40-50 c. Framboises, le litre, 70-80 c. Prunes, le kilo, 90 c.-1 fr. Abricots, le ½ kilo, 90 c.-1 fr. 20. Citrons, la pièce, 15-20 c. Oranges, la pièce, 25-30 c. Beurre de table, le kilo, 7 fr. 50. Fromage d'Emmenthal, la livre, 1 fr. 85. Gruyère, 1 fr. 85. Fromage maigre, 1 fr. 10. Viande de bœuf, 2 fr. 60-3 fr. 80. Porc frais, la livre, 3 fr. 50-4 fr. 50. Porc fumé, la livre, 5 fr. Lard, la livre, 6 fr. Veau, la livre, 2 fr. 80-4 fr. Poulet, la pièce, 6-8 fr. Lapin, la pièce, 4-8 fr.

Dernière Heure

La retraite allemande

Commentaire français

Paris, 5 août.

(Havas.) — Notre victoire s'épanouit. Après Soissons, c'est au tour de Fismes d'être repris. Encerclé depuis avant-hier par les Américains, ce chef-lieu de canton très important comme nœud de communications est tombé à midi.

En même temps que nos Alliés américains s'emparaient de cette localité, centre de résistance des arrière-gardes ennemies au sud de la Vesle, les troupes françaises atteignaient la rivière sur l'ensemble de son cours, entre Fismes et Reims, malgré les efforts acharnés des Allemands pour retarder notre avance, notamment à notre extrême droite, entre Muizon et Champigny.

Quelques îlots de résistance ennemie n'avaient pas encore pu être maîtrisés en fin de journée, sur la rive sud de la Vesle, mais cette défense ne peut plus se prolonger. Déjà, en effet, les patrouilles françaises ont passé la rivière, en particulier vers Basoches et Jonchéry. D'autre part, *nos troupes ont progressé* au nord de la rivière, dans la région de la Neuvillette, situé à 2 kilomètres des faubourgs de Reims, que l'ennemi défend avec acharnement.

Cependant, la résistance adverse s'accentue. Les deux rives de la Vesle sont soumises à un intense bombardement d'artillerie lourde, par des pièces de 210 installées au nord de l'Aisne. Il semble que les Allemands veuillent chercher entre la Vesle et l'Aisne une position intermédiaire qui leur permettrait de marquer un temps d'arrêt dans leur course rapide.

Comme, d'autre part, le commandement français n'engage ses troupes à la poursuite des Allemands qu'avec une grande prudence, à laquelle le bulletin ennemi du 3 août a dû rendre hommage, il y a lieu de supposer que leur mouvement de repliement va ralentir dans la bande de terrain d'une dizaine de kilomètres qui sépare les deux rivières. Le repliement ne s'arrêtera, sans doute, qu'à l'Aisne, l'état-major impérial ne voulant pas, avec raison, se risquer à livrer bataille avec la rivière dans le dos.

Au cours de leur marche victorieuse, les troupes alliées constatent chaque jour la gravité des pertes en hommes et en matériel, que l'ennemi a subies dans la poche aujourd'hui réduite. Les cadavres jonchent les routes et les champs. Le butin capturé augmentant sans cesse, la récapitulation n'a pu encore en être faite.

Les premiers chiffres connus sont considérables. C'est ainsi que nous avons dénombré plus d'un million d'obus de 77. Nos prises de canons, de mitrailleuses et de matériel de génie sont également très importantes. Par là s'atteste l'énormité des sacrifices que l'ennemi a dû consentir pour échapper à notre étreinte.

On a découvert également l'emplacement de *plusieurs canons de 380, destinés à bombarder*, à une quarantaine de kilomètres en arrière de nos lignes, nos nœuds de chemin de fer stratégiques. Les travaux d'installation, qui sont considérables, exigent au moins six semaines. Ils n'étaient pas encore terminés, mais déjà les plateformes, composées de plaques d'acier superposées et reliées entre elles par des couches de ciment armé, étaient construites. Elles n'avaient pas moins de 4 mètres d'épaisseur. Rien que l'énormité des travaux entrepris dans la poche de la Marne suffirait à prouver que les Allemands, contrairement à leurs affirmations, avaient l'intention de s'y maintenir. C'est donc seulement sous la pression victorieuse des troupes alliées qu'il ont dû reculer.

Instruits par cette nouvelle expérience de la Marne, l'ennemi a réduit, sur tout le long de son front, les positions qui sont un peu en l'air. Avant-hier, devant les troupes britanniques, l'ennemi a ramené ses lignes en arrière le long de l'Ancre et, de part et d'autre d'Albert, entre Hamel et Dernancourt, soit sur une dizaine de kilomètres.

Hier, dans le secteur français, au nord de Montdidier, il s'est replié sur une quinzaine de kilomètres, le long de l'Avre, entre Castel, que nous occupons, et Courtemanche, dont nous tenons les abords ouest.

Braches et Hargicourt sont tombés en notre pouvoir.

Faut-il voir dans ces deux opérations une orientation nouvelle de la tactique allemande, afin d'économiser les effectifs ennemis ? Vont-elles avoir des répliques en d'autres points du front ? Sont-elles le commencement d'un vaste mouvement de repli analogue à celui de mars 1917 ? Autant de questions sur lesquelles l'avenir nous fixera.

Commentaire allemand

Berlin, 5 août.

Sur le nouveau front Aisne-Vesle, les détachements et les convois ennemis ont offert à nos batteries et aviateurs de combat de bons objectifs. Au cours de combats d'avant-terrain, nous avons ramené plusieurs prisonniers.

Accords financiers franco-italien

Paris, 5 août.

(Havas.) — M. Nitti, ministre du trésor italien, et M. Klotz, ministre français des finances, ont signé d'importants accords financiers. Aux termes de ces arrangements, chacun des deux pays sera désormais assuré, au moyen d'échanges réciproques, de disposer de ressources pour faire face aux dépenses qu'il lui faudra effectuer sur le territoire de l'autre pays.

En outre, la France consent à l'Italie des crédits destinés à lui permettre de pourvoir à des règlements commerciaux et de soutenir le cours de la *lire*.

Les Alliés contre le Soviet

Moscou, 5 août.

(Wolf.) — Comme l'apprend l'*Isvestia*, l'île de Mudjuga est tombée après avoir résisté. Les batteries ont été détruites par le feu des croiseurs anglais. Les troupes du soviet se sont retirées sur Arkhangel.

Le Soviet sur la défensive

Moscou, 5 août.

(Wolff.) — Le 2 août, de nombreuses réunions ouvrières ont eu lieu à Moscou, pour la lutte contre la contre-révolution. Lénine a pris la parole. Il a déclaré : « Les ennemis de la république des soviets nous entourent d'un anneau de fer. Nous ne voulons faire la guerre, ni avec les Allemands, ni avec les Anglais et les Français. Les ouvriers tiennent les fabriques fermement dans leurs mains. Les paysans ne rendront pas le territoire aux propriétaires fonciers. Pour la défense de ces conquêtes, nous déclarons aussi la guerre à tous les maraudeurs et spéculateurs qui nous menacent de la famine. Nous saisirons tous les stocks en la possession des spéculateurs et nous n'abandonnerons pas à leur sort les pauvres ouvriers. »

La grève des cheminots ukrainiens

Moscou 5 août.

(Wolff.) — Selon l'*Isvestia*, 150,000 roubles ont été réunis à Moscou en faveur des cheminots en grève dans l'Ukraine. En outre, le congrès des ouvriers du bâtiment a décidé d'abandonner le salaire d'un jour de travail en faveur des grévistes, et 100,000 roubles ont été versés par avance dans ce but.

Les frais de guerre

Berlin, 5 août.

(Wolff.) — *Sp.* — Les dépenses totales occasionnées par la guerre mondiale pour ces quatre dernières années peuvent être estimées à 650 ou 700 milliards. Les dépenses mensuelles de guerre de l'Entente s'élèvent à 15,3 milliards, celles des puissances centrales à 5,8 milliards.

Sur 500 milliards de marks de frais de guerre, l'Entente a pu consolider 125 milliards ; les puissances centrales ont consolidé 134 milliards sur 186. Avec ses huit emprunts de guerre à long terme, l'Allemagne a réuni 88 milliards, soit le 71 % de ses dépenses de guerre ; l'Angleterre a réuni le 32 % et la France le 30 %.

Publications nouvelles

La France pendant la Guerre (1914-1918), 2e série, par M. Gabriel Alphand. — Un volume in-16, broché : 4 fr. 55. (Hachette et Cie, Paris.)

Dans cette nouvelle série de ses études sur la vie des provinces françaises pendant la guerre, M. Alphand nous fait parcourir avec le même intérêt et le même agrément que précédemment l'Alsace, la Guyenne et Bordeaux, l'Angoumois, l'Aunis et de Saintonge, les Ardennes, la Bourgogne, Marseille et la Provence.

Il continue de préciser, avec compétence et en s'appuyant sur des documents de première main, les problèmes nationaux que le grand conflit a soulevés, ailleurs que dans la capitale : ravitaillement, industrie, commerce, etc... En même temps qu'il montre l'effort admirable du pays tout entier pour contribuer à la résistance efficace de la patrie, il évoque en historien et en artiste la physionomie de chaque province. Le passé se mêle sans cesse au présent et le justifie dans cette œuvre qui rend — par le fait même de sa sincérité — un glorieux hommage à la nation tout entière.

De la connaissance de Dieu, par A. Gratry, prêtre de l'Oratoire, professeur de théologie morale à la Sorbonne, membre de l'Académie française. 2 vol. in-12 de 360 et 400 pages. Librairie Téqui, 82, rue Bonaparte, Paris, 6e, et à la Librairie catholique, Fribourg. — 9me édition, 1918. Prix : 8 fr.

Calendrier

Mardi 6 août

Transfiguration de N. S. Jésus-Christ

« Trois apôtres, dit saint Thomas, furent témoins de cette transfiguration : Pierre, pour la solidité de sa foi et de son amour ; Jacques, pour la promptitude de sa prédication et la primauté de son martyre ; Jean, pour la candeur de sa virginité et l'innocence de sa vie. »

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Du 5 Août

BAROMÈTRE

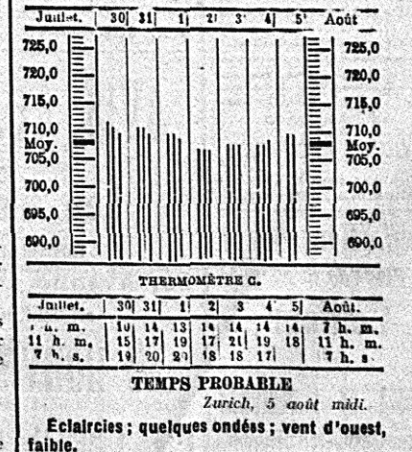

THERMOMÈTRE C.

Juillet.	30	31	1	2	3	4	5	Août.
7 h. m.	10	14	13	14	14	14	14	7 h. m.
11 h. m.	15	17	19	17	21	19	18	11 h. m.
7 h. s.	19	20	21	18	18	17		7 h. s.

TEMPS PROBABLE

Zurich, 5 août midi.

Eclaircies ; quelques ondées ; vent d'ouest, faible.

†

Le commandant de place d'internement de Fribourg, le médecin-chef, les officiers, médecins, sous-officiers et soldats, Sœurs, infirmiers et infirmières de l'Etablissement sanitaire d'armée (A. S. A.) de Fribourg ont la douleur de faire part, en l'absence de la famille retenue à l'étranger, de la mort de leur dévoué collaborateur

MONSIEUR LE DOCTEUR

Démétrius PACHANTONI

médecin suisse

attaché au service complémentaire, décédé au service des internés, dans la nuit du 4 au 5 août, à l'âge de 45 ans, muni des sacrements.

L'office d'enterrement aura lieu à l'église du Collège St-Michel, demain mardi, 6 août, à 8 ½ h.

R. I. P.

†

Les membres de la Société française de Fribourg sont priés d'assister aux obsèques de

Monsieur

le docteur PACHANTONI

médecin

de l'Hôpital de Gambach

qui auront lieu mardi 6 août.

Office funèbre à l'église du Collège, mardi 6 août, à 8 ½ h.

R. I. P.

†

La famille Rotzetter-Chatton, dépositaire postal et forestier, à Cormondes, ainsi que leur parenté ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MADEMOISELLE

Aline ROTZETTER

leur chère fille, sœur et cousine, décédée le 4 août, à 5 ¾ h. du soir, dans sa 21me année, après une courte et pénible maladie, chrétiennement supportée, munie de tous les secours de la religion.

L'office d'enterrement aura lieu à l'église paroissiale de Cormondes, mercredi 7 août, à 9 ½ h. du matin.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

R. I. P.

Dr H. GANGUILLET

Dentiste américain

Consultations à PAYERNE, tous les jeudis de 8 à 12 h. et de 2 à 6 h.

Maison DELAURENS, *photographe* (vis-à-vis de la Gare). Extractions sans douleur.

On achèterait d'occasion

une jolie sacoche de voyage pour messieurs. Cuir jaune ou brun préféré. 4269

Offres sous P 4532 F à Publicitas S. A., **Fribourg.**

Rhumatismes

Varices, Hémorroïdes

et toutes les **maladies de la peau** sont **radicalement guéries** par le

BAUME du CHALET

composé exclusivement d'essences de plantes.

Prix avec mode d'emploi contre rembour. franco **2 fr.**

Dépôt des produits du Chalet — GENÈVE —

A LOUER

tout de suite 2 petits appartements dans le quartier de l'Auge et un appartement de 3 chambres à la place du Tilleul. 4192

S'adresser à la **Brasserie Beauregard.**

Abricots du Valais.

Extra 10 kilog. franco **Fr. 19.**
5 » » » **10.**
Gaillard Frères, Saxon.

A VENDRE

au Schœnberg un

chalet moderne

S'adresser sous P 4448 F à Publicitas S. A., **Fribourg.**

Fréd. Hanselmann

— Place de la gare —

Coiffeur

pour

Dames et Messieurs

Postiches-Manicure

Massage facial

VENTE DE TERRAIN

avec pépinière

Le vendredi 16 août, dès 2 h. après midi, dans une salle particulière de l'auberge des XIII Cantons, à **Belfaux,** on vendra les immeubles ci-après : Art. 14. Sur les Grands Essarts, commune de Belfaux ; N° 174, hangar, pré et champ de 91 ares 87 centiares. Sur cet art. se trouve une pépinière en plein rapport.

L'exposante : **Mme Augustin SIMON,** *pépiniériste,* **Fribourg,** *Route de la Glâne.*

Location de domaine

Le 13 août 1918, dès 2 heures après midi, **la commune de Rossens** mettra en location, par voie d'enchères publiques, aux conditions qui seront lues avant les mises, pour le terme de 9 ans, le

DOMAINE

qu'elle possède rière la commune d'Illens, de la contenance de 140 poses environ d'excellent terrain, avec belle maison d'habitation, vaste ferme avec pont de décharge et dépendances : grenier, four, remises, porcherie, le tout à l'état neuf.

Eau abondante et intarissable, moteur et lumière électrique.

Entrée en jouissance le 22 février 1919.

Au moins 7 jours avant la mise aux enchères, les amateurs annonceront deux cautions solvables auprès de M. François Bulliard, syndic à Rossens.

Les enchères auront lieu dans une salle particulière de la pinte de Rossens. 4089-887

Rossens, le 23 juillet 1918.

Par ordre : **Le secrétaire communal.**

CALORIE

CHAUFFAGE CENTRAL

FRIBOURG, Grand'Fontaine, 24 A

TÉLÉPHONE 1,44

AVIS

Mme veuve BARBAS, à Bulle, avise son honorable clientèle **qu'elle a transféré son magasin à l'ancien magasin des Demoiselles Morand, Place du marché.**

Elle a également le plaisir de lui rappeler qu'elle possède un grand stock de bonneterie : **gants, bas, caleçons, camisoles, chaussettes et jaquettes de laine** à des prix très avantageux, ainsi que des **laines et cotons.** Un grand choix de **boutons et garnitures,** etc.

Représentation de la MAISON BONNARD pour les **tissus et confections.** 4277

Lots Ville de Fribourg

A vendre 500 lots Ville de Fribourg 1878

Faire offres, pour le tout ou en partie, sous chiffre P 4504 F **par écrit, à l'Publicitas S. A., Fribourg.** 4250

HUMILIMONT

près BULLE (Gruyère, Suisse)

Téléphone 250

Etablissement médical de premier ordre ouvert toute l'année

Traitement des **maladies nerveuses,** des **voies digestives** et de la **nutrition. — Surmenage, anémie, intoxications. Cures de repos, convalescence. — Régimes.**

HYDRO — ELECTRO — PHYSIOTHERAPIE

Ni aliénés, ni tuberculeux.

Chapelle. Aumônier.

Un méd. assistant. — Prosp. et rens. : Méd.-Dir. **Dr Voltschewski.**

Vente d'hôtel avec domaine

On offre à vendre un hôtel bien achalandé avec grande salle à boire, salle à manger, salle de danse, jeux de quilles. Eau sous pression dans la maison, électricité partout, ainsi que **magasin d'épicerie et boulangerie.**

Ferme attenante avec pont de décharge, deux écuries, eau à l'écurie. Environ 20 poses d'excellent terrain.

Le tout bien situé dans commune ne payant pas d'impôts, mais donnant droit d'estivage sur quatre pâturages communaux. 4154

Adresser les offres sous chiffres P 1606 J à Publicitas S. A., **Saint-Imier.**

AVIS AUX AMATEURS

Les fils d'Ed. LOB

marchands de chevaux

19, Avenue de Rome, FRIBOURG

mettront, mercredi 7 août

30 nouveaux chevaux en vente ou en location

On prépare

beaucoup de

Confiture

et de Jus de fruits

absolument inaltérables

avec peu ou pas de sucre

en employant les

Tablettes-Conserves-Klein.

Le rouleau de 10 tablettes se vend à fr. 1.25 dans les drogueries, épiceries etc. où on recevra également des modes d'emploi et recettes. — Faute de dépôt de vente dans le voisinage, s'adresser au fabricant :

André Klein, Bâle-Neue Welt.

ON DEMANDE UNE

bonne fille de cuisine

Entrée immédiate. 4265

S'adresser à **l'Hôtel de la Gare, Les Bois** (Jura Bernois).

Jeune cuisinière

demandée chez un docteur. Bons gages. Adresser offres avec certificats sous A 15879 X à Publicitas S. A., **Genève.** 4244

Pour

Transport de billons du Mouret à la Tour

la Scierie Nesté engage encore des

CHARRETIERS

S'adresser **au bureau.**

UN HOTEL DEMANDE

une cuisinière

et une

fille de cuisine

S'ad. par écrit sous P 4538 F à Publicitas S. A., **Fribourg.**

On offre en location

beau et fort cheval

sage et voiture, apte à tout emploi, a aussi été attelé au camion.

A la même adresse :

cheval d'officier

très beau modèle, irlandais, longue queue, tempérament, très bien mis, très agréable et fort marcheur.

Très bons soins et très bons traitements exigés.

Case postale, 11818, Fribourg. 4209

Myrtilles de montagne

Caisse de 5 kg. 9 fr. 50 franco contre remboursement. 4251

H. Balestra, Muralto.

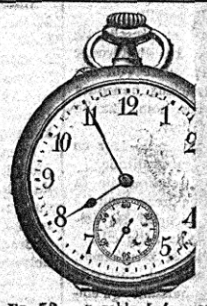

Fr. 52.— payable 5 fr. par mois, montre argent, cuvette, anneau argent, mouvement soigné, ancre 15 rubis, spiral Breguet, balancier coupé, boîte soigneusement décorée. — **Fr. 45.**— montre argent, ancre 15 rubis, spiral Breguet, balancier compensé et coupé. — **Fr. 25.**— boîte argent, mouvement cylindre. — **Fr. 59.**— chronomètre Mitzpa, très forte boîte argent, 10 ans de garantie. Chaque montre est garantie sur facture. **D. ISOZ, Sablons, 29, Neuchâtel.** Régulateurs aux mêmes conditions. 3449

Un ménage de 3 personnes à Genève demande une

bonne à tout faire

d'environ 25 ans, ayant de bonnes références, sachant faire la cuisine et ayant du service. 4182

Ecrire **Chalet Giron, Gryon s/-Bex** (Vaud).

On demande

pour un café de Fribourg une

JEUNE FILLE

de 20 à 25 ans, pour faire la cuisine et au besoin servir au café.

Entrée immédiate. 4291

S'ad. sous chiffre P 4556 F à Publicitas S. A., **Fribourg.**

A VENDRE

faute d'emploi, **un lit en fer** avec matelas en bon état.

S'adresser : **20, rue de Romont, 1er étage.**

A LOUER

le 2me étage derrière de la maison situé Criblet, N° 7, comprenant 3 chambres et dépendances.

S'adresser au **Bureau Ryser et Thalmann, rue de Romont, 2.** 4281

A ENLEVER

tout de suite

en bloc, pour **5000 fr.,** un stock de vêtements d'environ

56 pardessus
52 complets
56 pantalons

Ecrire sous D 13017 L Publicitas S. A., **Lausanne.**

Des monceaux de cadavres

DE

Punaises, Cafards, Fourmis

jonchent le sol après l'emploi de la seule véritable poudre

INSECTICIDE

VERMINOL

Dépôt à Fribourg : Pharm.-drog. Bourgknecht et Gottrau ; **Dép. gén.** 27, av. Pictet de Rochemont, à Genève.

Savon

qualité excellente la caisse de 100 morceaux 135 fr. 4275

S'adr. **case postale 19738, Fribourg.**

TOURBE

Ouvriers demandés immédiatement. Nourriture et logement assurés. Se présenter entre 7 h. du matin et 6 h. du soir à M. Imhof, chef du chantier du Bey, Avenches. 4253

Abricots

Extra, colis 10 kg. brut 19 fr. 50. Moyens 17 fr. 5 colis 93 fr. et 82. franco. Profiter avant hausse.

Em. Felley, Saxon.

PERDU

aux environs de Fribourg, un

sabre d'officier

Prière à la personne qui en a pris soin de l'expédier à **l'Etat-major du régiment de Montagne 6 en campagne.**

Les Comprimés DE Saccharine 110 fois „HERMES“

Se vendent au détail au prix maximum de 50 cent. la boîte d'env. 100 tablettes.

S. A. „Hermes“ Zurich

FUMEUR

Prix de fabrique

500 cigarettes fines

Seulement 8 fr.

plus port contre remboursement.

Casier postal N° 18652 Berne.

SI VOTRE SYSTÈME NERVEUX

a peut-être déjà souffert un peu du surmenage inévitable et des soucis de la vie journalière, je vous conseille d'apporter à vos nerfs engourdis, une

FORCE NOUVELLE

par le **« Nervosan ».** Ce remède diététique fortifiant agit d'une façon particulièrement avantageuse sur les nerfs affectés et affaiblis. **« Nervosan »** est en vente à Fr. 3.50 et Fr. 5.— dans toutes les pharmacies.

Dépôt à Fribourg : **Pharmacie Bourgknecht & Gottrau.** 3505

GRIPPE ESPAGNOLE

Protégez-vous contre la contagion par l'emploi des

Savons médicinaux

« Acide phénique »

« ou Lysol »

marque CALLET

Seule garantie d'une activité positive

60 années de succès

En vente dans toutes les pharmacies et drogueries

Dr ÉMILE EMS

Notaire, à Morat

a transféré son étude et son appartement

BUREAUX : Rue du Temple allemand, N° 127b. Téléph. N
Domicile : Villa „Les Iris“, Champ-Olivier, N° 467. Tél. N°

Les bureaux resteront fermés le samedi après midi.

Compte de chèques et virements postaux N° IIa 265.

Adresse télégraphique : Ems-Morat.

Cyclistes, attention ! !

Vous trouverez toujours un joli choix **bicyclettes** telles que : **COSMOS,** marque suisse, **ADLER, GÉRIC** et autres marques de confiance. Pneus chambres à air « Le Gaulois » et « chelin » au plus bas prix du jour.

Machines à coudre PHŒN

et marque suisse **PAX.** Articles d'occasion, fournitures et répa tions en tous genres, à des prix réduits. Echange.

Se recommande, **J. FONTANAZ,** *mécanicien*

Magasin et atelier, rue des Alpes, **Fribourg**

Pédicure-Manucure

DIPLOMÉE

Soins des pieds et des mains. —:—:— Cors, durillons, e

Mme LANG-CLÉMENT Rue de Romont, 24

Téléphone 2.89

Vente de bois

1. **200** plantes épicéa démarquées dans la forêt du P Cousimbert ;
2. **80** » » démarquées dans la forêt du Cous bert aux particuliers.

Les conditions sont déposées au Bureau de l'**Inspecteur** d **forêts de la Gruyère** soussigné, chez qui les offres doivent s adressées, par écrit, d'ici au **20 août prochain, à 6 h. du so**

Alf. REMY, Bulle.

DOMAINE A VENDRE

Mlles Eugénie et Caroline KUENLIN, à Marly-le-Gra **offrent à vendre** pour entrer en jouissance le 22 février 19 **leur domaine situé au territoire des communes Marly-le-Grand et Marly-le-Petit,** consistant en **une mais d'habitation, grange, écurie, remise, four,** assot et 44 p 241 perches de prés et champs.

S'adresser jusqu'au 20 août 1918, à **M. Paul DROUX,** notair **à Fribourg,** qui est chargé de renseigner sur les conditions vente et de recevoir les offres. 4233-91

Par commission : **Paul Droux,** notaire.

Contre la grippe espagnole

les médecins préconisent comme une des plus importantes mesures le nettoyage régulier des dents (avec la brosse et la Pâte dentifrice Trybol) et la désinfection de la bouche et de la gorge en se gargarisant plusieurs fois par jour. L'eau dentifrice aux herbes Trybol est depuis longtemps reconnue par les autorités médicales comme le plus efficace des gargarismes. Elle ne désinfecte pas seulement la bouche et les dents, mais elle fortifie en même temps les gencives et les muqueuses, de sorte qu'elles peuvent d'elles-mêmes mieux résister aux influences nuisibles auxquelles elles sont exposées. L'eau et la pâte dentifrice Trybol sont des produits suisses de première qualité : ils sont en vente dans toutes les pharmacies, drogueries et chez les coiffeurs.

VERRERIE DE St-PREX

Pour conserves de fruits, demandez les

BOUTEILLES à fruit

à large ouverture (40 à 42 mm.) avec les bouchons en liège adaptant. Dimensions : ½ l., ¾ l., 1 l., 1 ½ et 2 lit. Les command peuvent se faire directement à la Verrerie ou dans tous les bo magasins de quincaillerie et d'articles de ménage.

L'huilerie des Arbognes

est à disposition

tous les jeudis et samedi

BOCAUX REX

pour stériliser

GRAND CHOIX

A. Schraner

Commerce de fers

FRIBOURG

40, rue de Lausanne, 40

CAMION-AUTO, 4 à 5 tonnes

neuf ou usagé

est demandé tout de suite

Adresser offres sous P 4562 F à Publicitas S. A., **Fribourg**

Mises de domaine et de regain

Vendredi 16 août, l'hoirie de M. Joseph Carrel vendra aux enchères publiques, dès 1 heure après midi, dans une chambre attenante à l'auberge de Courtion, le **10 poses.**

Le même jour, dès 3 heures, dite hoirie exposera en vente, aux enchères publiques, dans le même local, son **domaine** d'environ **13 poses** de bon terrain en **un seul mas,** rière la commune de Courtion.

Pour visiter le domaine, s'adresser, le jour des enchères, **à 11 h.** à M. Léon Carrel, à Courtion. Les conditions seront lues avant les mises. P 4561 F 4192-931

Par ordre : **Dr Emile EMS, notaire, à Morat.**

Poudre ALPHA

Le meilleur Shampooing

Son emploi régulier assure l'entretien du cuir chevelu et donne aux cheveux le lustré si recherché.

Se fait :

Aux Camomilles. Au Romarin Au Jaune d'œuf. Au Goudron

Grande Pharmacie et Droguerie Bourgknecht & Gottrau, rue de Lausanne, 87, Fribourg.

Pharmacie Cuony, Avenue de la Gare, Fribourg.

Pharmacie-Droguerie C. Lapp, rue St-Nicolas, 159, *Fribourg, et dans toutes les pharmacies, drogueries et bonnes parfumeries.* Fr. **0.80** l'enveloppe.